

EDMOND LOCARD

(13 décembre 1877 - 4 mai 1966)

A la fin du siècle dernier, dans la faculté de médecine de Lyon qui venait d'être créée, le professeur Alexandre Lacassagne fut chargé d'organiser le Laboratoire de médecine légale. La chaire qu'il dirigeait, l'enseignement qu'il dispensait, furent vite connus et leur réputation s'étendit très loin en dehors de nos frontières.

Il eut en effet de nombreux élèves, français et étrangers, mais il forma en outre deux disciples qui continuèrent son œuvre : l'un fut le professeur Etienne Martin, qui lui succéda à la Chaire de médecine légale, l'autre fut le docteur Edmond Locard.

C'est ce dernier qui fut en fait le véritable héritier de Lacassagne, esprit encyclopédique, qui s'intéressa à toutes les formes de la médecine légale, collectionneur passionné dont le musée Lacassagne et le fond Lacassagne à la bibliothèque municipale, gardent le souvenir.

Le docteur Locard naquit à Saint-Chamond où son père était ingénieur. Une ouverture d'esprit et une faculté de compréhension exceptionnelles sont les caractéristiques de ce médecin à l'intelligence extraordinaire ; il le prouve dès ses études, associant études de médecine et études de droit.

Orienté tout naturellement vers la médecine légale, il devint au début du siècle préparateur, puis chef de travaux du professeur Lacassagne.

En 1910 il fonda le laboratoire de police scientifique de Lyon qu'il dirigea jusqu'en 1951 ; c'est grâce à lui que ce laboratoire eut une réputation internationale. Les recherches sur les empreintes digitales, l'expertise en écriture, l'étude des faux typographiques, sont les plus connus de ses travaux. Mais il a tout étudié dans ce domaine et son expérience se trouve réunie dans le *Traité de criminalistique* paru entre 1931 et 1940 ; cet ouvrage classique, composé de 7 volumes, reste l'ouvrage de base de la science criminalistique.

Cet esprit encyclopédique s'est intéressé en outre à bien d'autres domaines ; il fut un maître en philatélie, en musicographie, en mycologie.

Il fut un conférencier étonnant et tous les congressistes du premier Congrès français de criminologie, organisé à Lyon en octobre 1960 en souvenir de Lacassagne et de son école, ne pourront oublier l'hommage qu'il rendit à son maître : ce vieil homme fut ce jour-là, parmi tous les orateurs, le plus éblouissant.

Il était aussi un brillant écrivain et son œuvre écrite est l'image de son travail acharné et de l'étendue de ses connaissances. Outre le *Traité de criminalistique* en 7 volumes, monument de cette discipline, que nous avons déjà cité, Edmond Locard a, dans une série de monographies, étudié toutes les méthodes de la police scientifique. C'était :

- *l'Enquête criminelle et les Méthodes scientifiques ;*
- *Manuel de technique policière ;*
- *la Police et les Méthodes scientifiques ;*
- *Instructions pour les recherches techniques dans les enquêtes criminelles ;*
- *l'Identification des récidivistes ;*
- *Instructions pour les recherches techniques dans les enquêtes criminelles (en collaboration avec Gabriel Petisne, secrétaire général du Rhône pour la police).*

Mais les ouvrages qu'il a publiés intéressaient souvent la médecine légale, tels ses deux travaux sur l'escroquerie à l'assurance, avec les accidents simulés et avec les blessures provoquées ou entretenues, ainsi que son étude sur le tatouage hébreux.

Beaucoup de ses travaux faisaient directement partie de la criminologie et, en dehors de son étude des différents types de délinquants dans le *Traité de criminalistique*, bien des publications sont des ouvrages de criminologie clinique ; rappelons en particulier :

- *le Crime et les Criminels ;*
- *Anonymographes ;*
- *la Défense contre le crime.*

Il faut enfin citer toutes les publications qu'il a faites sur les affaires célèbres et à l'occasion desquelles ont été étudiées les différentes techniques qui avaient permis de résoudre le problème posé au point de vue policier et juridique, œuvres qui ont une valeur historique incontestable :

- *la Malle sanglante de Millery (affaire Eyraud Gabrielle Bompard) ,*
- *l'affaire Dreyfus et l'expertise des documents écrits ;*